

Boualem Sansal, otage depuis bientôt six mois

Il aura fallu l'arrestation de trois individus travaillant au consulat d'Algérie à Paris pour l'enlèvement et la séquestration en avril 2024, d'un opposant au régime algérien, un certain Amir Boukhors, pour que le gouvernement français commence enfin à hausser un peu le ton à l'égard de la dictature algérienne alors que cinq mois de détention arbitraire de Boualem Sansal n'y auront pas suffi.

On entend, ça et là, que la stratégie de la fermeté du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau est enfin prise en compte. Il serait temps... mais en est-on certain ?

Effectivement, l'Algérie a expulsé douze diplomates français après l'arrestation des kidnappeurs de Boukhors, et la France a répliqué en expulsant douze diplomates algériens. Un point partout, la balle au centre, dirions-nous. Sauf que c'était à peine le minimum syndical puisqu'à l'inverse, aucune mesure de rétorsion n'avait encore été prise contre l'Algérie depuis la séquestration de Boualem Sansal. Pas même le rappel de l'ambassadeur de France à Alger alors qu'il n'y a plus d'ambassadeur d'Algérie à Paris depuis juillet dernier, après la reconnaissance par Macron de la marocanité du Sahara occidental. En guise de cerise sur le gâteau, la France a enfin rappelé son ambassadeur après la barbouzerie de Paris. Mais ensuite ? Sansal est toujours en prison sans motif et les débuts timides de coups de menton de la diplomatie française n'ont toujours pas été suivis de la moindre décision concrète. Les kidnappeurs de Boukhors sont tous des employés du consulat d'Algérie à Paris. Alors qu'il y a, en tout et pour tout, trois consulats de France en Algérie, il y en a vingt d'Algérie en France, autant de nids d'espions et de barbouzes, qui ont d'ailleurs prospéré grâce à M. Darmanin qui, alors ministre de l'Intérieur, avait jugé utile d'en ouvrir trois supplémentaires.

La réalité est simple : l'expulsion des douze Algériens n'était que la réplique automatique à l'expulsion de douze diplomates français. Mais



pour l'instant, la France n'a pas pris la moindre mesure pour exiger la libération de Boualem Sansal. Or, la politique d'apaisement choisie par Macron qui a loué « la clairvoyance du président Tebboune », semble aboutir à ce que ce soit l'Algérie qui

fasse pression sur la France. Arnaud Benedetti, rédacteur en chef de *La Revue Politique et Parlementaire* et fondateur du Comité de soutien à Boualem Sansal, fait de celui-ci la victime de la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental. Or, écrit-il, « *Macron a cru qu'il pouvait, par la repentance exclusive, s'assurer la bienveillance d'Alger tout en donnant satisfaction au voisin marocain sur le Sahara occidental* ». On peut dire qu'il a tout faux ; c'est ce que fait Arnaud Benedetti qui conclut : « *C'est à [Emmanuel Macron] d'en tirer toutes les conséquences, de permettre la libération immédiate de Boualem Sansal tout en révisant de fond en comble la politique algérienne de la France* ». En d'autres termes, fermer les consulats, couper toutes les aides au développement, refuser tout visa, faire payer les soins médicaux à la nomenclatura à l'entrée à l'hôpital, etc. etc. Pourtant, l'Algérie considère que la France adopte déjà une politique de fermeté vis-à-vis d'elle parce que le fond de l'affaire est qu'elle exige l'extradition de ses opposants réfugiés en France qui, en guise de fermeté, refuse. Le malheur est que Boualem Sansal est en prison depuis bientôt six mois. Dans une lettre ouverte au Président de la République, les deux filles de l'écrivain implorent de lui un geste pour obtenir la libération de leur père. Lequel ? à lui de le savoir. ■

